



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex

Tel/Fax : (687) 26 27 70 – mail : equitation@lagoon.nc –www.crenc.nc –Ridet : n° 675173.0001

COMPTE RENDU

Réunion de Comité du 3 août 2016 à 19H30
Maison des Sports - CTOS - NOUMEA
Salle R11

La réunion commence à 20 heures.

Membres du Comité présents

Jacky LEPLEY	Vincent FARDEAU
Marie Pierre CHAVANEL	Sandrine GAUDE
Dominique ROESNER	Valérie GENTIER
Sarah PELLETIER	Céline LASBLEIZ
Corinne BADDA de PODASALVA	

Membres du Comité absents, excusés :

Vincent CHASTRUSSE, Frédérique DOITEAU, Viviane REINISCH.

Personnes invitées présentes :

Thibaut DAMAS, CTE
Cathy ROBIN

Ordre du jour :

- Présentation de Benjamin BERNARD, Equithérapeute.
- Vaccinations des chevaux,
- Nomination d'un Président de commission CSO,
- Cooptation de nouveaux membres pour le Comité,
- Point de situation préparation Semaine du Cheval 2016,
- Soirée Remise des prix,
- Questions diverses

PRESENTATION de Benjamin BERNARD, Equithérapeute

De formation et d'expérience d'Educateur, M. BERNARD cavalier de club et randonneur nous expose en quoi consiste son travail d'Equithérapeute pour lequel il est diplômé de l'Institut de Formation en Equithérapie.

Il travaille en collaboration avec les équipes médicales et souhaite développer un partenariat avec les clubs du territoire notamment les enseignants. Toutefois, à la différence de l'Equitation Adaptée, il peut travailler sans l'intervention d'un moniteur puisqu'il n'enseigne pas la technique mais travaille avec les bases de l'équitation.

⇒ ***Le Président propose d'organiser une séance d'information regroupant toutes les structures intéressées.***

VACCINATION des CHEVAUX

Lors d'une séance du Conseil du Cheval, M. DESOUTTER, Directeur de la D.A.V.A.R, a rappelé les obligations de la délibération 315 du 22.07.1992 concernant la vaccination obligatoire contre la rhino et le tétanos des chevaux dans le cadre des rassemblements d'animaux.

Or, nos compétitions rentrent dans le cadre de tels rassemblements et sont soumises à la réglementation locale.

Par ailleurs, le règlement général de la FFE stipule dans son article 1.7 B que *"Tout poney / cheval présent sur le lieu du concours peut être contrôlé..."* et que *"...l'absence ou le refus de présentation du poney/cheval et/ou du document d'identification entraîne la disqualification"*.

Un débat s'instaure du fait que certains contestent les bienfaits et donc l'utilité de l'obligation de la vaccination des chevaux. Il est précisé que la loi locale en vigueur ne peut que s'appliquer et que son éventuelle remise en cause ne peut être travaillée que dans d'autres instances.

- ⇒ *Le comité valide la mise en application de la délibération du 22.07.1992 et de l'article 1.7B du règlement général de la FFE par 7 voix POUR, 1 voix CONTRE ET 1 ABSTENTION.*
- ⇒ *Un courrier d'information sera envoyé par mail aux dirigeants de chaque structure et sera mis en ligne sur le site du CRENC,*
- ⇒ *Un courrier explicatif sera envoyé à tous les officiels du CRENC.*

ENCADREMENT des CAVALIERS CLUB aux CONCOURS

Pour les niveaux Club dans les disciplines dites classiques, le coaching doit être fait exclusivement par un enseignant diplômé d'Etat. En conséquence, le non-respect de cette consigne entraînera l'élimination du cavalier.

NOMINATION d'un PRESIDENT de COMMISSION C.S.O

M. LEPLEY propose la candidature de Mme Cathy ROBIN jusqu'à la prochaine A.G.

- ⇒ *Cathy ROBIN est nommée à l'unanimité des personnes présentes.*

COOPTATION de NOUVEAUX MEMBRES du COMITE

Sont proposées par le Président :

Mme Johanna GRIESENGER et Mme Erika SELLITO.

- ⇒ *Ces 2 personnes sont cooptées à l'unanimité des personnes présentes.*

SEMAINE du CHEVAL

- **Le snack** : seul point qui n'est pas en place. Nous venons d'apprendre que la licence alcool lui est refusée.

Trois solutions sont possibles :

- Trouver rapidement un autre snackiste,
- Conserver le snack Thom Thom mais avec une licence alcool au nom du CRE. Cette solution est trop contraignante pour nous puisque la personne agréée doit être présente en continu pendant l'ouverture du snack.
- Aucune vente d'alcool.

Nous privilégions la première solution.

- **Risque de difficultés du fait du concert** de SCORPION le samedi soir, veille de la mise en place de nos installations le dimanche après-midi..

La scène doit être installée derrière la tête de chat.

Les organisateurs du Concert se seraient engagés à tout enlever le dimanche matin.

Il est suggéré de prévoir un plan B dans le planning de nos épreuves.

- **Les tarifs de location des matériels** sont identiques à ceux de l'an dernier.
- **Horse Pacific Challenge** :
Il y aura au moins 4 équipes de 4 cavaliers à savoir Tahiti, Vanuatu, Province Sud et Province Nord. Nous attendons une confirmation pour une 5^{ème} équipe de Nouvelle Zélande.
- **Communication** : elle se fera uniquement par messages radio et Facebook. Une équipe de TV NC 1^{ère} devrait venir pendant la semaine.

SOIREE REMISE des PRIX avec buffet dansant

Nous remercions Erika pour les devis qu'elle nous a faits parvenir.

- ⇒ ***Le lieu choisi est Le restaurant LE RICK'S du Centre aquatique de DUMBEA (piscine de KOUTIO) avec réaménagement de la prestation proposée à l'unanimité des personnes présentes.***

Marie Pierre CHAVANEL
Secrétaire Générale

Jacky LEPLEY
Président